

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET		Date : du 05/07/22 au 10/07/22.....	
INTITULE DE L'ACTION : FESTIVAL DU FOOTBALL AFRICAIN 2022			
DEPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)		Autofinancement	
Stade Maertens	Mise à dispo par la ville de Roubaix	SMS	650
Jeux Gonflables et barbe à papa	900		
Frais de transport (2)		Participation des personnes (4)	3000,00
Boissons et alimentation			
100 kg de Merguez	850,00		
65 l. de Cristalline (nature et parfumée)	555,50		
2280 cannettes de sodas	487,50		
Sauce et Sopalin	204,2		
Baguettes	125		
Achat de fournitures (3) (à détailler)		Autres financements (à préciser)	
		Dons privé (Prêt à titre gratuit)	1122,20
Assurance		Ville de Roubaix (Stade Maertens)	Mise à dispo par la ville de Roubaix
		Jeux Gonflables et barbe à papa	900
Tracts, affiches	150	Tracts, affiches	150
		Dons privés	72,2
		Aide demandée au PIC	1 500,00
Taxes (SACEM)			
Divers			
Personnel bénévole	1 000,00	Bénévolat	1 000,00
92 heures de bénévolat		92 heures de bénévolat	
SOUS TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES	4 272,20		
Financement d'un autre projet (5)			
Projets en Afrique	3000		
TOTAL	7 272,20	TOTAL	7 272,20

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.